## **PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS**

Plus vous réservez tôt plus vous allégez sans frais le poids du paiement de votre séjour en cure thermale incluant des prestations complémentaires ou en cure Prévention Santé.

Aïga resort thermal vous offre la possibilité de payer en plusieurs fois hébergement, restauration, option de cure premium, programmes ou soins complémentaires ou encore vos soins de cure prévention santé sans frais avant votre départ et ainsi faciliter la qestion de votre budget. Avec ce nouveau service souple, fiable et gratuit, plus vous réservez tôt, plus vous pouvez étaler votre paiement. Le nombre d'échéances mensuelles correspond au nombre de mois entre votre réservation et votre date d'arrivée en cure.

Réservez tôt pour profiter d'un étalement maximum de votre réservation. Comment faire :

- 1) **Réservez** vos soins en versant votre dépôt de garantie par prélèvement SEPA.
- 2) Réservez également vos prestations complémentaires auprès d'Aïga resort thermal (hébergement, restauration, assurance annulation, options de cure, cure prévention santé...)
- et déterminez à l'aide du bulletin de réservation le montant total de votre séjour (hors cure conventionnée).
- 3) Cette somme est ensuite divisée en échéances égales. Le nombre d'échéances mensuelles est déterminé au moment de votre confirmation en fonction du nombre de mois qui vous sépare de votre date d'arrivée; le mois de la cure exclu. Par exemple : vous réservez le 15 décembre pour une cure en juin, vous pouvez ainsi payer en 5 mensualités identiques.
- 4) Remplissez l'autorisation de prélèvement SEPA ci-dessous qui doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant la première opération et de préférence avec votre bulletin de réservation. Ce service est sécurisé et utilisé uniquement pour le mandat que vous nous donnez.
- 5) Joignez un RIB de votre compte bancaire sur lequel le débit aura lieu, pensez bien à le signer au dos.
- 6) Le système est en place! Assurez-vous que le compte est suffisamment approvisionné avant chaque échéance.
- 7) Avant chaque prélèvement un message vous sera adressé et nous vous enverrons un échéancier de paiement au plus tôt 14 jours avant le premier prélèvement.
- 8) En cas d'annulation, les conditions générales de vente d'Aïga resort thermal s'appliquent comme pour un paiement total ou partiel par chèque ou carte bancaire.

En remplissant ce formulaire, j'agrée expressément à ce que les informations personnelles ainsi communiquées servent au traitement de ma demande de règlement en plusieurs fois.

En application de la Loi 78-17 dite Informatique et Libertés et du règlement UE 2016/679 dit RGPD, je suis informé(e) que je dispose d'un droit de consultation, rectification et suppression des données personnelles sur demande auprès du délégué à la protection des données (dpdp@france-thermes.com).

TÉLÉPHONE :	CODE POSTAL :
	3 - NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS ( 2 - 1 HORS MOIS DE CURE) :
	6 - JOUR SOUHAITÉ DU PRÉLÈVEMENT DANS LE MOIS : 1º du mois 15
	Tenez compte du délai de 25 jours (y compris délai postal) pour la mise en place du $1^{\rm er}$ prélèvement. Par défaut, ce sera le jour suivant votre souhait qui sera appliqué.
	<b>éter et à adresser à :</b> énéral de Gaulle - 63140 Châtel-Guyon
	IDENTIFIANT CRÉANCIER (A) :
GB1	8ZZZSDDBARC0000007495895204
À DÉBITER	(B)
(IBAN) inscrit sur vo	otre RIB ou RIP à recopier ci-dessous :
	Je joins un RIB de ma banque à débiter (penser à le signer au dos)
	EPA à compl D A avenue du G GB1

compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GC re Aïga resort thermal. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Si Aïga resort thermal estime que les conditions de mise en place de ce service pour le Débiteur ne sont pas réunies, il se réserve le droit de ne pas lui appliquer.

Signature: Date:

## VERSEZ VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE PAR PRÉLÈVEMENT

Réservez votre cure thermale conventionnée au sein d'Aïga resort thermal (soins uniquement) en versant votre dépôt de garantie de 70€ par personne et par cure.

Aïga resort thermal vous offre la possibilité de payer par prélèvement votre dépôt de garantie lors de la planification de votre cure.

Comment faire:

- 1) Choisissez le prélèvement pour le règlement de votre dépôt de garantie à la place du règlement par chèque ou carte bancaire.
- 2) **Remplissez l'autorisation** de prélèvement SEPA ci-dessous.
  - Ce service est sécurisé et utilisé uniquement pour le mandat que vous nous donnez.
- 3) Joignez un RIB de votre compte bancaire sur lequel le débit aura lieu, pensez bien à le signer au dos.
- 4) Le système est en place! Assurez vous que le compte est suffisamment approvisionné.
- 5) En cas d'annulation, les conditions générales de vente d'Aïga resort thermal s'appliquent comme pour un paiement total ou partiel par chèque ou carte bancaire.

ma demande de règlement en plusieurs fois. En application de la Loi 78-17 dite Informatique et Libertés et du règlement UI rectification et suppression des données personnelles sur demande auprès du d	nformations personnelles ainsi communiquées servent au traitement de E 2016/679 dit RGPD, je suis informé(e) que je dispose d'un droit de consultation, délégué à la protection des données (dpdp@france-thermes.com).
NOM, PRÉNOM DU CURISTE :(Si différent du nom du débiteur)	TÉLÉPHONE : CODE POSTAL :
1 - FORMULAIRE REMPLI LE ://	2 - DATE D'ARRIVÉE EN CURE :/
3 - MONTANT TOTAL DE VOTRE DÉPOT DE GARANTIE ET DE MON PRELEVI *prélèvement en 1 fois. Si vous réservez pour l'année suivante, le prélèver	
	PA à compléter et à adresser à : A avenue du Général de Gaulle - 63140 Châtel-Guyon
NOM ET PRÉNOM DU DÉBITEUR :	IDENTIFIANT CRÉANCIER (A) :
	GB18ZZZSDDBARC0000007495895204
СОМРТЕ	GB18ZZZSDDBARC000007495895204 À DÉBITER (B)
	À DÉBITER (B)
	À DÉBITER (B)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) GC re Resort Thermal Châtel-Guyon (Aïga resort - RTC) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GC re Aïga resort. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le mandatci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Si Aïga resort estime que les conditions de mise en place de ce service pour le Débiteur ne sont pas réunies, il se réserve le droit de ne pas lui appliquer.

Signature : Date :